

COMMISSION TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE DES ACTIVITÉS CYCLISTES

Réunion du 15 novembre 2017

Présents :

TURGIS	Robert	UFOLEP 93
TRAVAILLÉ	Jean-Paul	SE Pavillons-sous-bois
DEROUBAIX	Dominique	ACCTB Sevrans
PLUMAIN	Patrice	ES Gervais-Lilas
BADET	Sylvie	ES Gervais-Lilas.
GUEGUEN	Éric	US Gazélec
ROY	Patrick	ES Stains
AIZPURU	René	EC Neuilly Plaisance

Excusé : l'USM Gagny.

Début de réunion à 18h15
Secrétaire de séance Jean-Paul Travaillé

Ordre du Jour :

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 18 octobre 2017.
2. Retour sur les affiliations et licences à ce jour.
3. Mise à jour éventuelle du règlement de la CTD-93.
4. Calendrier des courses du département en 2018.
5. Partirons-nous sur un championnat départemental cyclospor en 2018 ?
6. Questions diverses.

1. Validation du compte-rendu de la CTD du 18 octobre 2017.

Le compte-rendu est validé.

2. Retour sur les affiliations et licences à ce jour.

A ce jour, 8 clubs se sont réaffiliés.

- ACCTB Sevrans
- US Gazélec
- VC Livry-Gargan
- EC Neuilly-Plaisance
- ES Gervais-Lilas
- ES Stains
- USM Gagny
- Stade de l'Est Pavillonnais.

29 Licences cyclisme sont enregistrées (dirigeants, route, VTT).

3. Mise à jour éventuelle du règlement de la CTD-93.

Peu de mises à jour sont à effectuer par rapport au règlement 2016.

- Il conviendra cependant de rajouter, dans le paragraphe « Classification des cyclosporitifs », les équivalences suivantes pour les nouveaux licenciés, précédemment licenciés en FFC :

Licenciés précédemment en FFC	Catégorie d'accueil Ufolep
D1	1 ^{ère} catégorie
D2	2 ^{ème} catégorie
D3	3 ^{ème} catégorie
D4	3 ^{ème} catégorie

Cette équivalence, notamment des D1, est préconisée par la Commission Technique Régionale des activités cyclistes, en contradiction avec le règlement national Ufolep. Ceci reste possible en application de ce même règlement qui permet aux CTD de le modifier dans le sens d'un durcissement. S'il s'avère que les autres départements d'Ile de France ne respectent pas les préconisations de la CTR, la CTD-93 se réserve le droit de revenir à l'application stricto sensu du règlement national.

- Dans le paragraphe « Demande de changement de catégorie (descente) », il convient de remplacer le tableau par le suivant :

Début d'envoi des demandes	Fin des envois	Dates d'application
15 décembre	15 janvier	début de saison
15 avril	15 mai	après la CTD de mai.

- Dans le paragraphe « les championnats départementaux », ajouter : Si aucun championnat n'est organisé par le département, une course support sera choisie, à laquelle il faudra participer pour accéder au podium du championnat régional et participer au championnat national.

- Dans le paragraphe « Calendrier des championnats » lire : Voir les dates et lieux retenus par la CTR et le règlement national.

Le reste sans changement.

4. Calendrier des courses du département en 2018.

Aucune date n'est encore fixée. Les clubs de Sevran, Stains et Stade de l'Est sont susceptibles de réorganiser leur course la saison prochaine. L'US Gazélec réfléchit sur la possibilité d'organiser sur l'Aire des Vents à Dugny.

5. Partirons-nous sur un championnat départemental cyclospor en 2018 ?

La réflexion se poursuit sur l'opportunité d'organiser ce championnat. La tendance serait d'organiser un championnat interdépartemental, sorte de demi-championnat régional. La décision sera prise lors de la prochaine CTD pour prise de contact avec les départements limitrophes intéressés.

6. Questions et informations diverses.

René Aizpuru nous informe qu'il ne participera plus, pour raisons personnelles, aux réunions de la CTD-93 en 2018. Ses membres regrettent cette décision, René était depuis 2 ans un acteur actif de la commission, à laquelle il apportait des éléments de réflexion intéressants. Nous souhaitons qu'il soit remplacé par un autre membre de l'EC Neuilly Plaisance.

Fin de séance à 20h15.

Prochaines réunions : - **jeudi** 21 décembre à **18h**.

-mercredi 17 janvier 2018

-mercredi 14 février 2018.